

Le petit lavoir

L'énergie d'un village, la force d'un territoire

Mot de madame la maire:

Chères habitantes, chers habitants,
Permettez-moi d'ouvrir ce nouveau bulletin communal en vous adressant, une nouvelle fois, mes remerciements les plus sincères. Votre confiance renouvelée m'honore profondément et m'engage, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à poursuivre notre action avec sérieux, proximité et bienveillance. Cette réélection n'est pas une récompense : c'est une responsabilité, et je la mesure pleinement.

Ces dernières semaines, vous avez été nombreux à nous faire part de vos préoccupations, notamment concernant l'état de certaines voiries, les nids-de-poule, les problèmes de circulation ou encore l'entretien des chemins. Vos retours sont précieux : ils nourrissent notre travail quotidien et nous permettent d'agir au plus près de vos besoins. Les Conseillers municipaux sont mobilisés, et un programme d'interventions prioritaires est déjà engagé. Nous continuerons à vous informer régulièrement de l'avancée de ces actions.

La vie de notre commune repose aussi sur un principe essentiel : le respect de la vie en collectivité. Chacun contribue, par ses gestes du quotidien, à préserver un cadre de vie agréable : respect du voisinage, vigilance sur les dépôts sauvages, attention portée aux animaux, partage harmonieux de l'espace public. Ces règles simples sont le ciment de notre vivre-ensemble. Je sais pouvoir compter sur votre sens civique pour continuer à faire de notre village un lieu accueillant, apaisé et solidaire.

Ensemble, poursuivons cette dynamique positive. Continuons à dialoguer, à proposer, à construire. Notre commune avance grâce à vous, grâce à votre engagement, grâce à votre confiance.

Je vous souhaite une belle lecture et de chaleureux moments partagés au fil des semaines à venir.

Votre maire. Sandrine POURTAU



Nouvelle équipe
municipale

Notre commune en
action

Au coeur de la vie
scolaire et associative

La culture s'invite près
de chez vous

Bien vivre ensemble

Nouvelle équipe municipale :

Election au premier tour des élections municipales le dimanche 15 mars 2026

Nous votons le 15 mars pour élire notre nouvelle équipe municipale.

Notre commune compte 329 inscrits sur notre liste électorale.

239 personnes se sont déplacées pour voter. 228 votes ont été exprimés (4 blancs et 7 nuls).

La liste menée par Sandrine Pourtau a obtenue 130 voix celle de Philippe Gervais 98 voix.



Ainsi, sont élus :

Pourtau Sandrine

Barreau Kevin

Gilbert Adeline

Goy Patrice

Buard Christelle

Gilbert Alexandre

Enon Marie

Lux Bruno

Mikulovic Stéphanie

Gervais Philippe

Bureau Angélique

Madame Sandrine Pourtau est élue Maire

Madame Adeline Gilbert est élue Première Adjointe

Monsieur Kevin Barreau est élu Second Adjoint

Notre commune en action

Des travaux et projets pour améliorer le cadre de vie communal

La municipalité poursuit ses actions d'entretien, de sécurisation et de modernisation des bâtiments et équipements communaux afin d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Parmi les travaux récemment réalisés, une intervention importante a concerné l'église communale avec la consolidation de la toiture ainsi que la mise en place d'un dispositif de protection du clocher contre les pigeons, permettant de préserver le bâtiment et son patrimoine.

Les petits bâtiments en ruine situés à proximité de l'école et de la mairie ont également été démolis afin de sécuriser les abords et d'améliorer l'environnement du centre-bourg.

Dans un souci de sécurité, une caméra a été installée à l'entrée de la mairie. La commune a également procédé au remplacement du drapeau porté lors des cérémonies officielles.

Des travaux d'embellissement ont été réalisés avec la mise en peinture de la mairie, contribuant à la valorisation du patrimoine communal.

La municipalité poursuit également ses efforts en matière d'amélioration énergétique avec le remplacement des systèmes de chauffage dans plusieurs bâtiments communaux ainsi que dans les logements communaux. L'isolation de la salle des fêtes a également été réalisée afin d'améliorer le confort des usagers et de réduire les consommations énergétiques.

Des projets actuellement en cours

Plusieurs projets importants sont actuellement en préparation ou en cours de réalisation. Le développement du dispositif de vidéosurveillance dans le bourg permettra de renforcer la sécurité et la tranquillité publique.

La commune travaille également à l'acquisition de la grange située à proximité de la mairie, projet qui pourrait permettre de futurs aménagements au service de la collectivité.

Des travaux de peinture de la salle des fêtes sont également programmés afin de poursuivre la rénovation des équipements communaux.

La municipalité remercie les habitants pour leur confiance et leur compréhension lors des différents travaux engagés au service de la commune et de son développement.

Le compte administratif 2025

Stabilité des taxes communales

La commune de Saint Bonnet a poursuivi le choix de maintenir une certaine stabilité des taxes communales sans augmenter le taux. Ainsi St Bonnet se situe la 5ème commune la moins taxée des communes des 4B.

Est indiqué entre parenthèses la fourchette de taux de la fiscalité dans les communes des 4B.

En 2025:

Taxe sur le foncier bâti : 34,27 % (fourchette de la fiscalité dans les communes des 4B de 29,71% à 48,56%)

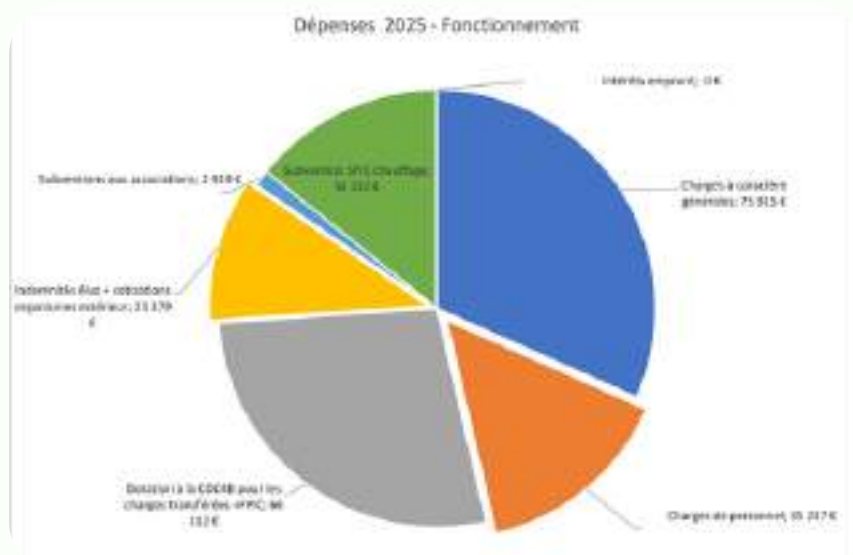
Taxe sur le foncier non bâti: 28,01 % (22,09% à 57,86%)

Taxe d'habitation (logements vacants ou secondaire) : 8,01 % (3% à 13,30%)

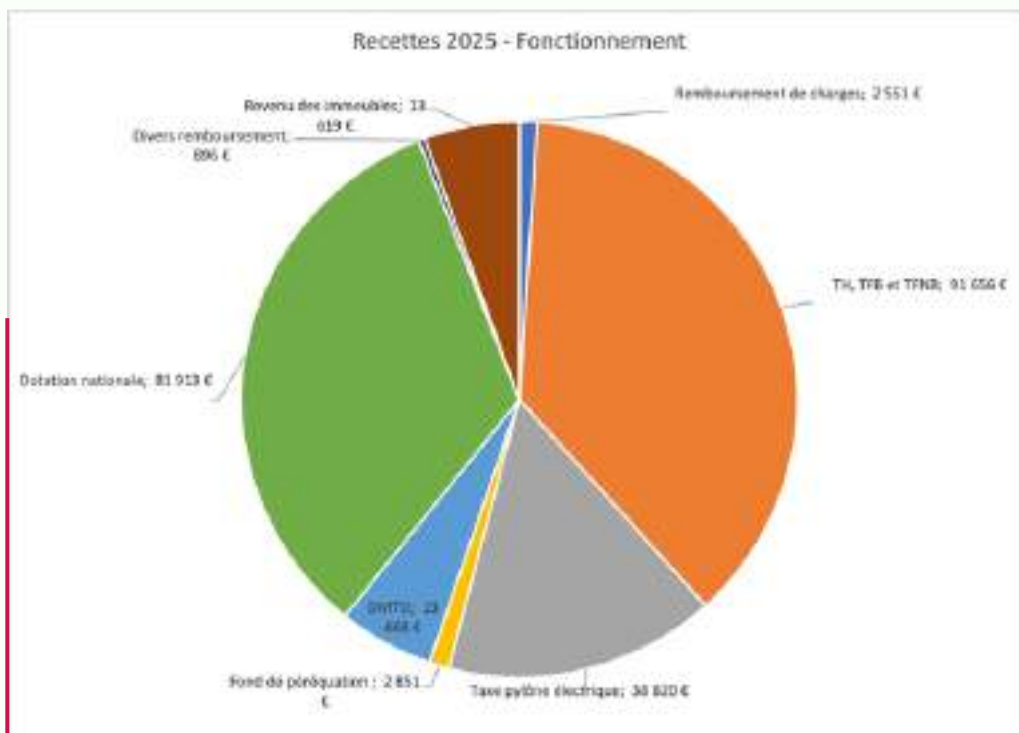
Les taxes foncières constituent une ressource essentielle pour la commune, elles permettent de financer

- l'entretien des routes et espaces publics
- la sécurité et la propreté
- les services aux habitants
- les investissements pour l'avenir

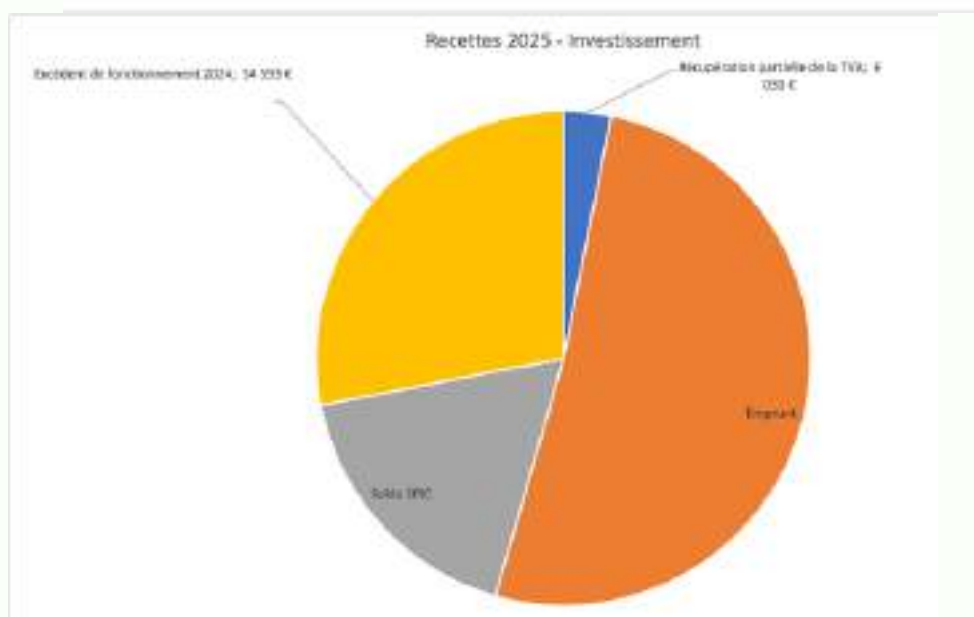
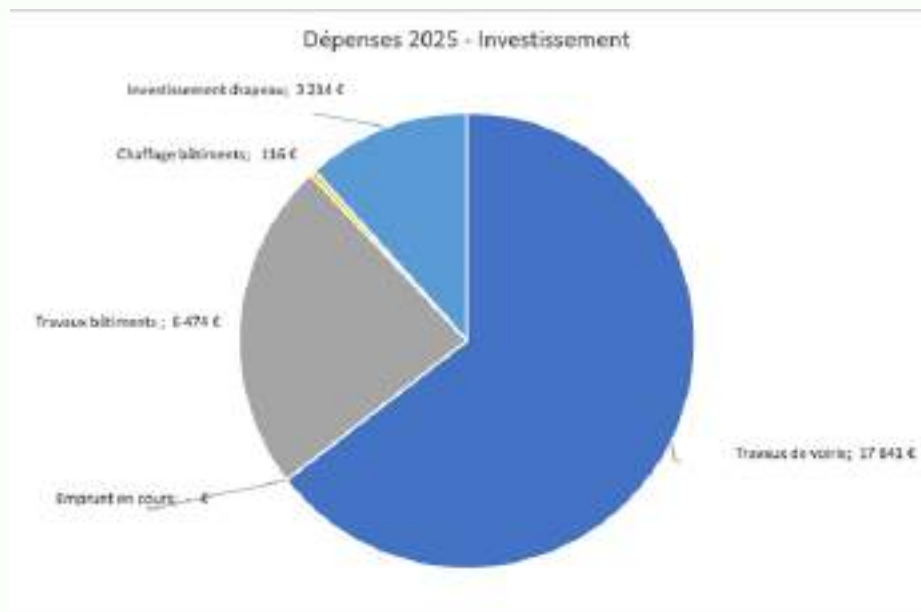
En contribuant à ces impôts, les propriétaires participent au fonctionnement et au développement de la commune .



Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement des taxes d'habitation, taxes sur le foncier bâti et taxes du foncier non bâti.



Les travaux de voirie représentent plus de la moitié des dépenses de notre commune.



PanneauPocket : un nouvel outil d'information pour les habitants

La commune modernise sa communication avec la mise en place de PanneauPocket, désormais utilisé pour l'affichage légal communal via l'application mobile et le site internet.

Simple, gratuit et accessible à tous, ce dispositif permet aux habitants de retrouver rapidement les informations essentielles de la commune directement sur leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur.

PanneauPocket propose plusieurs services pratiques :

- les informations communales et administratives (horaires, fermetures exceptionnelles, contacts utiles) ;
- les alertes météo et informations d'urgence ;
- le calendrier des collectes de déchets ;
- les avis de travaux et perturbations éventuelles ;
-

ainsi qu'un **module de signalement permettant aux habitants d'alerter la mairie sur différents problèmes constatés dans la commune : nids-de-poule, poteaux endommagés, dépôts sauvages, dégradations ou autres anomalies.**

Ce nouvel outil vise à renforcer la proximité entre la municipalité et les habitants tout en facilitant la diffusion rapide des informations importantes du quotidien.

La municipalité invite chacun à télécharger gratuitement l'application PanneauPocket et à suivre la commune afin de rester informé en temps réel.



Etat Civil :

Mariages : 2025 : 2 2026 : 1

PACS : 2026 : 1

Naissances : 2025 : 1 2026 : 1

Horaires des messes à l'église de Saint Bonnet :

En été :

2ème samedi du mois à 18h

En hiver :

2ème samedi du mois à

18h30

Visite aux personnes vulnérables

Dimanche 31 mai, jour de la Fête des Mères, notre équipe municipale a rendu visite aux personnes vulnérables de notre commune. Il s'agissait de les rencontrer et de recueillir leurs besoins en cas de situation climatique critique.



Visite à Madame Gard, notre doyenne

Au coeur de la vie scolaire et associative

Échos de Notre École : Une Année Riche en Projets et en Partages !

Cette année, l'école a vibré au rythme de multiples projets. Les élèves de CE2-CM1 ont eu la chance d'explorer la nature, de s'initier à l'artisanat d'art et de collaborer étroitement avec la cantine de la CDC4B.

Retour sur les temps forts qui ont marqué ces derniers mois.

Saveurs et Partage : Le Repas Pédagogique

En partenariat avec la cantine de la CDC4B, les enfants ont activement participé à la réalisation d'un « repas pédagogique ». Un moment savoureux pour comprendre les coulisses de la cuisine et l'importance du bien manger.



La touche sucrée : de superbes tartes aux fraises décorées par les élèves, un bel élan collectif autour de la préparation de la pâte, au menu : pommes de terre sautées et mijoté de porc aux pommes préparés en cuisine.

Remerciements : Un grand merci à Véronique, notre cantinière, ainsi qu'à Sarah et Madame Hillairet pour leur précieuse participation à la réussite de ce projet gourmand.

Objectif Forêt : De l'Arbre au Nichoir

Notre classe a eu le privilège d'être sélectionnée par le département pour mener une grande étude sur la forêt. Au programme : découverte des essences locales, gestion et entretien des bois, et découverte des métiers de la filière.

Le parcours des élèves a été jalonné de belles rencontres :

- La visite guidée de l'entreprise l'Atelier du Bois à Barbezieux.
- Une immersion en forêt communale avec un ingénieur du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).
- Un atelier manuel en classe avec l'association Utopik Factory.



Apprentissage du maniement des outils en toute sécurité, Les 7 magnifiques nichoirs prêts à être installés, découverte des machines à l'Atelier du Bois à Barbezieux.

Un travail d'équipe durable : Ces nichoirs fabriqués par les enfants seront bientôt installés dans les différentes communes du RPI afin que tous les habitants (et les oiseaux !) puissent en profiter. Merci à l'ensemble des partenaires.

La Marqueterie de Paille : Patience et Dextérité

Les élèves se sont plongés dans l'histoire de l'art décoratif en s'initiant à la marqueterie de paille, une technique minutieuse datant du XVIIème siècle. Cet atelier a été rendu possible grâce à l'intervention bienveillante de Madame Palac et des membres de son association Passion et Patience (Salles de Barbezieux).

Les enfants ont travaillé avec beaucoup d'application, de précision et de plaisir pour réaliser deux magnifiques objets offerts pour la Fête des Mères et la Fête des Pères.



Légende : Collage minutieux des brins de paille colorés.

Les créations finalisées : de superbes bougeoirs en forme de cœur.

Le saviez-vous ? Si vous souhaitez découvrir cet artisanat d'art, Madame Palac propose deux cours par semaine. N'hésitez pas à la contacter au 07.77.92.50.91.

Cap sur la Rentrée 2026-2027

Le paysage de notre école évolue ! Pour la prochaine année scolaire, l'école de Saint-Bonnet aura le plaisir d'accueillir les élèves des classes de CP et CE1.

M	X	R	L	O	B	X	V	P	T	U	P
Z	R	I	C	T	U	A	R	D	O	S	L
E	O	C	H	N	F	X	Z	V	N	P	A
N	C	A	E	Z	V	R	U	A	N	X	E
C	H	A	R	P	E	N	T	I	E	R	B
A	V	J	C	X	E	T	I	U	L	X	E
D	E	X	H	O	P	N	A	Z	I	A	N
R	A	M	E	N	U	I	S	I	E	R	I
E	P	O	U	C	N	J	A	M	R	X	S
U	R	P	R	M	O	I	S	S	Z	A	T
R	V	A	E	U	Y	N	S	M	X	P	E

Le Coin des Jeunes : Les Métiers du Bois
Dans cette grille de mots mêlés, retrouve et barre les 6 métiers cachés qui utilisent du bois ! (CHARPENTIER, ENCADREUR, MENUISIER, TONNELIER, ÉBÉNISTE... et attention au piège : CHERCHEUR !)

Et si on repassait le Certificat d'études...

Nous vous proposons un petit retour en arrière. Voici quelques exercices proposés au Certificat d'étude de 1923.

Le Certificat d'études primaires qui pouvait être présenté et obtenu à partir de l'âge de onze ans sera officiellement supprimé en 1989. L'intitulé officiel de ce diplôme était "Certificat d'études primaires élémentaires". Il reste le diplôme des classes de fin d'études. Le CEP n'est plus le diplôme de l'élite primaire, mais celui des élèves qui se contentent d'études courtes au moment où commence l'explosion démographique du second degré.

Épreuve d'arithmétique:

Rendez-vous ferroviaire:

La distance entre Paris et Lyon est de 512 km. Un train part de Paris à 20h avec une vitesse de 48 km/h et un autre de Lyon à 21h45 avec une vitesse de 32 km/h. On demande à quelle heure et à quelle distance des points extrêmes les trains se rencontreront.

Horaires de travail:

Un ouvrier commence sa journée à 6h1/2 et la termine à 17h après avoir pris 2 repos, l'un de 1h ¼ et l'autre de 30 minutes. Combien gagne-t-il par jour à raison de 3.60 francs de l'heure?

Sentier "entre Beau et Maury".



Point de départ : Saint-Bonnet

Distance totale : 13,0 km

Dénivelé : 161 m

 **Facile**

 **3 h. 15 min.**



Groupe randonnée:

Nous envisageons de créer un groupe de réflexion et de mise en place de parcours de randonnées sur la commune. Il s'agira de permettre de découvrir notre commune, de partager des points de vue et paysages remarquables, de proposer des circuits divers et adaptés à différents publics... Nous vous informerons via Panneau Pocket de nos temps de réunion que nous prévoyons à la rentrée.

Foire Exposition Comice Agricole du 4 au 6 septembre 2026

Cette année auront lieu les 8eme jeux intercommunaux. Les 17 communes du Canton s'affronteront dans différentes épreuves. Pour représenter notre commune, nous avons besoin de 24 personnes (**inscription en mairie avant le 25 juin**) :

- au moins 2 jeunes de 11 à 13 ans
- au moins 2 jeunes de 14 à 18 ans
- entre 8 et 20 adultes
- au moins 2 femmes.



Epreuves à réaliser pour les jeunes le parcours du combattant et Mémorisation, pour les adultes le relais Enedis, roue barrique, le relais sportif, le tir à la corde, le parcours à l'aveugle, les garçons de café, le relais Barbezilien et pour les élus la Mairie Infernale.

Commémoration des Armistices:

Comme chaque année, le 11 Novembre et le 8 mai, nous nous rassemblons pour honorer les soldats qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté. Cette année, les enfants de l'école étaient présents le 11 novembre au pied de notre monument aux morts



Commémoration
11 novembre 2025



Le Club de l'âge d'or



Notre association compte une soixantaine d'adhérents des communes environnantes. Nous avons cette année réalisé différentes actions en plus de nos rencontres bimensuelles.

Le mardi 20 mai 2025, nous avons inauguré la salle des Associations désormais salle Henry Perrochon et poursuivi ce temps par un repas partagé à la salle des fêtes.



Joignez-vous à nous pour passer un après-midi convivial et de détente autour de jeux de carte, jeux de société, randonnées, boules... les 1er et 3eme mardi de chaque mois et tous les samedis après-midi pour les amateurs de pétanque.

Nous prévoyons pour cette année :

- Deux repas : le 2 juin et en fin d'année (début décembre)
- Des rencontres « belote » et boules entre club des aînés (avec Salles de Barbezieux)



Convivialité

Détente

Pour tout renseignement
s'adresser au
05 45 78 04 96
ou 05 45 78 64 20

Le comité des fêtes



Le Comité des fêtes est une association importante au sein de la commune.

Il permet d'animer le village, de proposer différentes manifestations, de faire vivre notre communauté, de faire se rencontrer les gens... Un des buts de l'association est aussi de récolter de l'argent pour organiser un arbre de Noël pour les enfants de la commune

En 2025-2026, le Comité a organisé différents événements :

- la fête de la paille,
- buvette du concert des 4B,
- le marché de Noël : les habitants de la commune ont pu se rencontrer et échanger,
- une exposition de miniatures agricoles : des passionnés de tous milieux sont venus de loin et de moins loin, les échanges ont été riches et fructueux...
- une soirée DJ
- la soirée Choucroute
- l'arbre de Noël

Mobilisons-nous pour faire perdurer notre
Comité des fêtes

Contacts: Sandra Lux 06 69 79 63 83

Sébastien Gerbeau 06 64 11 07 19

**Actuellement l'association est en veille,
le bureau n'est plus fonctionnel.**

Toute personne intéressée pour se joindre
au groupe est la bienvenue.

L'Association des Parents d'Elèves

L'APE du RPI joue un rôle important : elle permet de représenter les parents d'élèves au sein de l'école, de favoriser le dialogue entre les parents et l'équipe éducative et de faire des manifestations dans le but de financer une partie des sorties scolaires.

Voici les événements réalisés cette année 2025/2026 :

- Un marché de Noël en décembre à Berneuil avec une vente de créations manuelles, de figurines et décorations des enfants scolarisés sur le RPI dans l'objectif de rapporter de l'argent pour financer leurs projets de classes. Un libraire était présent. Une tombola a permis de faire gagner de nombreux lots et bons d'achats aux participants. L'APE y a également tenu une buvette avec vente de bons gâteaux, de crêpes et du traditionnel vin chaud. Le Père Noël était également présent lors de cette soirée.

- Une vente de chocolat Jeff de Bruges pour Noël et pour Pâques ainsi qu'une vente de madeleine BIJOU, (1 fois par trimestre) remise des commandes à Saint Bonnet (salle des associations ou salle des fêtes).



- Kermesse des écoles le 26 Juin à Salles de Barbezieux, avec un spectacle des enfants organisé par les institutrices/ instituteurs puis possibilité de se restaurer sur réservation. La kermesse de cette année sera sur le thème "multicolore". Une tombola va y être tirée afin de faire gagner de nombreux lots et bons d'achats.



Bureau de l'APE:
 Président : Emmanuel CHADEF AUD
 Vice-président : Cyril FAREY
 Secrétaire : Patrice PERODEAU
 Vice-secrétaire : Kelly HILLAIRET
 Trésorier : Sébastien JOYET
 Vice-trésorier : Anthony RIBERAUD
 Et de plusieurs membres actifs :
 Arnaud Charbonnier
 Florent Baudry
 Audrey Servant
 N'hésitez pas à nous contacter:
 courriel de l'APE :
 apebacs16@gmail.com

La Société de chasse

Nous sommes une association d'une vingtaine de sociétaires passionnés de nature et souhaitant participer à la régulation du grand gibier sur notre territoire. La municipalité vient de mettre à disposition de la société le local de l'ancienne chaufferie communale.

Nous participons chaque année à 7 - 8 battues aux chevreuils ainsi que des battues aux sangliers sous la tutelle du regroupement de 9 communes du secteur. Ces battues servent à réguler le grand gibier. Nos amis les chiens ont hâte de reprendre de l'activité à la fin de l'été.



Si vous êtes intéressés pour acheter du sanglier ou du chevreuil, des saucisses de chevreuil... prendre contact avec le président de l'association.

Président : Georges Buffard/Secrétaire : Olivier Jabouille/Trésorière : Chloé Gatard

La culture s'invite près de chez vous...

Les jeudis de l'été par les 4B

Le 17 juillet 2025 notre commune a accueilli un concert dans le cadre des Jeudis de l'été



Programme ETE 2026 4B

JUIN

Dimanche 28 | FÊTE DE LA VOIE VERTE |

Reignac

Dès 10H :

Ateliers :

Tai-Chi-Chuan par la section Tai-Chi-Chuan de l'Amicale Laïque de Barbezieux

ATLEB ludothèque : jeux d'adresse et réflexion à partager

Atelier coquillage Médiathèque intercommunale,

Atelier d'écriture pour petits et grands par l'Amicale Laïque de Barbezieux (10h-11h et 16h-17h)

Initiation Roller avec l'association Danse et Roll (10h-17h)

Spectacles :

11H : Bateau

14H30 : Meeting Poétique

JUILLET

Mardi 07 | AU FIL DES PATRIMOINES |

Coteaux-du-Blanzacais

18H : Balade Contée

20H : KIBI

Jeudi 16 | JEUDIS DE L'ÉTÉ | Lachaise

21H : LMZG

Jeudi 23 | JEUDI DE L'ÉTÉ | Chillac

21H : Julien Loko

Jeudi 30 | JEUDI DE L'ÉTÉ | Tournac

21H : Lauréat Tremplin B4

AOÛT

Mardi 04 | AU FIL DES PATRIMOINES |

Baignes-Sainte-Radegonde

18H : Visite Guidée

20H : Aux p'tits rognons

Jeudi 06 | JEUDIS DE L'ÉTÉ |

Montmérac

21H : Milos Asian Band

Comice et Foire Agricole 2026

La 43e Foire Exposition Comice Agricole de Barbezieux aura lieu du 4 au 6 septembre 2026 sur l'Esplanade de Plaisance.

Contact: 05 45 78 35 88

05 45 78 32 02

Bien vivre ensemble :

Et si on faisait tous un effort....

Régulièrement, nous trouvons des déchets sauvages et bien souvent juste à coté des sites dédiés au recyclage de ceux-ci !!

Alors petit rappel sur les règles en vigueur :

Ce genre de comportement peut être amendable à 135 euros soit une amende de 4ème classe. Il peut également vous être demandé par la commune de venir ramasser vos déchets et si cela n'est pas respecté de votre part, vous pourrez être soumis à une amende 15000 euros.

Domage d'en arriver là pour si peu....

Source : Article R634-2 et L541-3

<https://www.legifrance.gouv.fr/>



L'équipe municipale a également été interpellée concernant la dégradation de notre lavoir communal. Pour rappel, la dégradation de monuments communaux, comme de tout bien ne vous appartenant pas, est soumise à la réglementation de l'article 322-1 du code pénal et peut conduire à une amende de 30 000 euros et jusqu'à deux années d'emprisonnement.



Les gestes de bon voisinage...

Enfin, un rappel de certaines pratiques quotidiennes nous semble indispensable pour éviter des ennuis avec le voisinage et faciliter la bonne cohésion au sein de notre communauté :

- Faire preuve de civisme : la bienveillance envers tous est très importante dans la vie d'une commune; aussi bien en soirée comme lors des journées de repos (le week-end). Il est préférable de se renseigner auprès de ses voisins afin de savoir si vous pouvez faire des travaux de jardinage, de bricolage ou tout autre forme d'activités entraînant du bruit au-delà de vos murs afin de vous assurer que vous ne les dérangerez pas.
 - Faire attention à ses animaux de compagnie : chiens, chats ou tout autre compagnon peuvent provoquer des dégâts ou des peurs (involontairement) pour d'autres habitants s'ils ne sont pas enfermés ou sous votre surveillance. Bien entendu, ne les blâmons pas sans preuve mais le fait de les tenir chez soi permet d'éviter ce genre de problème de voisinage encore trop fréquent.
 - Faire preuve d'honnêteté et de franchise : lorsque nous rencontrons des problèmes avec une ou plusieurs personnes, il est préférable de se parler directement en tête à tête plutôt que de dénoncer ou dire des bêtises, faire courir des rumeurs pour nuire à l'autre. C'est plus facile à dire qu'à faire mais l'avantage de cette méthode miraculeuse peut faire en sorte que le problème ne soit qu'un problème et ne dégénère pas en conflit.
- => L'importance du dialogue et du respect entre nous tous et ce type d'échange permet aussi de mieux se connaître, de mieux se comprendre.

Dialogue

Civisme

Respect



Vigilance Ambroisie

Notre territoire est touché par la présence de cette plante.

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.) et l'Ambroisie à épis lisse (*Ambrosia psilostachya* DC.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leurs pollens, émis en fin d'été, provoquent de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. L'Ambroisie à feuilles d'armoise est l'espèce d'ambroisie la plus répandue en France. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a estimé en 2020 qu'au minimum 1 million de personnes sont allergiques à l'ambroisie en France et que les coûts de prises en charge médicale s'élèvent au minimum à 59 millions d'euros par an.

En plus d'être une problématique de santé publique, les ambrosies sont une menace pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau) et pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures). En effet, elles peuvent se développer dans des parcelles agricoles aux dépens des cultures et entraîner des pertes de rendements et des coûts de gestion supplémentaires.

L'Ambroisie trifide, pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur et produire jusqu'à 200 graines se développe essentiellement sur les zones agricoles, dans de nombreuses cultures, notamment de printemps.

Dès qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de d'éradiquer un foyer une fois qu'il est installé.



Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les ambrosies sur le site : ambrosie-risque.info

Comment lutter contre l'ambroisie ?

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

Nous vous proposons une randonnée de 7 km avec reconnaissance de l'Ambroisie

Dimanche 21 juin

Départ à 9h de la mairie

Prévention moustique tigre.



Face aux vagues de chaleur déjà vécues et à venir cet été ,
PROTEGEZ VOUS!



Reconnaître et lutter contre le FRELON ASIATIQUE



LE FRELON «ASIATIQUE»

(*VESPA VELUTINA NIGRITHORAX*)

De la même famille que les guêpes (Vespe), le frelon asiatique vit en colonie de plusieurs centaines - voire milliers - d'individus. Celle-ci est composée d'une «reine», d'ouvrières, et durant la période de la reproduction, de mâles et de femelles sexuées (futurs «fondatrices»). Une reine ne vit qu'un an. Chaque colonie peut produire jusqu'à 550 fondatrices qui permettront de bâtir de nouveaux nids au printemps, dans un rayon de 80km.

EN FRANCE :

Arrivé par erreur dans les Landes en 2004, via une cargaison de poteries en provenance de Shanghai, une seule et unique fondatrice a donné naissance à l'ensemble des nids que nous retrouvons aujourd'hui partout en France, et chez nos voisins !

QUELS IMPACTS?

Pour nourrir ses larves, le frelon a besoin de protéines. Ainsi, son impact sur la biodiversité est alarmant : abeilles, mouches, guêpes, bourdons... Pour l'apiculture, son impact est conséquent. En 2023, selon une enquête du Syndicat Apicole de la Charente¹, les apiculteurs du département ont perdu en moyenne 31% de leurs colonies à cause du frelon asiatique ! En outre, l'espèce peut se révéler agressive envers l'homme, notamment à proximité d'un nid. Soyez vigilants !



Corps noir
Tête orange
Patres jaunes

LES NIDS



Nid primaire



Nid secondaire

Au printemps, les fondatrices rescapées de l'hiver bâtissent des nids primaires. De taille et de forme similaires à une petite balle, on les retrouve fréquemment à hauteur faible (1-3m), sous abris (abris de jardins, vérandas, poubelles défectives, etc.).

En été, la colonie fonde des nids «secondaires», nettement plus gros et identifiables (voir ci-dessous), souvent perchés dans un arbre. L'entrée y est latérale.

Ne tentez pas de détruire un nid seul, faites appel à un professionnel !

PIÉGER

De mars à novembre.

Utilisez une simple bouteille en plastique percée de quelques trous d'1cm de diamètre ou des pièges du commerce. À placer dans un arbre-frutier ou arbuste.

Mélangez un mélange 1/3 bière, 1/3 vin blanc et 1/3 sirop «rouge» (cassis, grenadine...).

Le vin blanc repousse les abeilles !

Renouvelez le contenu toutes les deux semaines.

Ne pas laver le piège !



Accrocher à une branche

Trois trous Ø 1cm

Bière
Cassis
Vin blanc

¹Données anonymisées à l'endroit le plus proche, recueillies par le Syndicat Apicole de la Charente auprès de 34 apiculteurs du département (total de 615 ruches) sur la saison 2023.

Document établi par le Syndicat Apicole de la Charente.
Sources : www.mnhn.fr/fr/frelon-asiatique & petites-jeunes, Wikipédia.

La commune prend en charge l'intervention d'un professionnel chargé de la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour cela, informez la mairie qui se chargera de prévoir l'intervention

Chèques pass'transport autonomie

Pour faciliter votre mobilité, le Département de la Charente met en place le pass'transport autonomie.

Le dispositif « Pass' transport autonomie » a été déployé sur notre département pour garantir aux seniors des déplacements facilités. Il s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur tout le territoire charentais.

Cette aide financière sous la forme d'un chéquier d'une valeur de 60 euros, est accordée sur simple demande une fois par an et par personne, pour permettre aux seniors de préserver leur mobilité, de maintenir leur capacité d'initiative et leur vie sociale. Un deuxième chéquier peut être accordé, après validation du dossier, pour se rendre en accueil de jour.

Ce pass' vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis à moindre coût.

Le pass'transport autonomie s'utilise auprès de tous les partenaires conventionnés, sur tout le territoire de la Charente.

Le formulaire est à retrouver sur le site du conseil départemental de la charente rubrique: Seniors-Handicap- Autonomie ou à la mairie



Voici les coordonnées de deux transporteurs conventionnés:

TAXI BAINES (E. CROCHET) BAINES STE RADEGONDE 06.32.52.96.85

NICO16 TAXI BARBEZIEUX 06 88 76 46 39

**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE
SUD-OUEST CHARENTE**

BARBEZIEUX SAINT HILAIRE

11, rue Charles Virolleaud
05 45 78 12 75

ul.sudouestcharente@croix-rouge.fr

Ouvertures

Mardi et mercredi de 14h00 à 17h00



**Lutte contre la Précarité
Alimentaire**



**Accompagnement
numérique**



Accès aux Savoirs de base



**Accès aux droits
fondamentaux**



**Accueil - Écoute - Lien Social
Orientation**



**Boutiques
Solidaires**



**Urgence sociale - Maraudes
Lutte contre les exclusions**



Mobilités



**Urgence et Secours
association agréée de Sécurité Civile**



**Formation aux
Premiers Secours**



Lutte contre l'isolement



**Prison
Justice**

...et de nombreuses autres activités et projets visant à
prévenir, protéger et relever dignement les
populations en précarité !



CIDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

**Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles**

Vous vous posez des questions sur vos droits ?
→ Venez rencontrer un.e juriste du CIDFF

**L'information juridique
des femmes et des familles**

Au cœur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Permanence sur rendez-vous au 05.45.92.34.02

1er VENDREDI après-midi du mois

**MDS - BARBEZIEUX
6 avenue Pierre Viaud**



Droit de la famille

Violences sexistes et sexuelles

Droits de la vie quotidienne

Droit des étrangers

Droit International Privé

Déconnaissances

Droits des aidants-es

Droit du travail

Droit social

Les CIDFF proposent des informations juridiques lors d'entretiens confidentiels.

*Sont considérées comme des données à caractère personnel les renseignements juridiques délivrés de façon gratuite et exclusive de toute consultation juridique (au sens de la loi n° 78 - 17 du 21 décembre 1978 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques) à l'occasion d'entretiens individuels ou collectifs dans des permanences prévues à cet effet (Décret relatif à l'agrément des CIDFF N°2005 - 1746 du 22 décembre 2005, art. D.2173).

Changement du fournisseur d'eau potable : AGUR

La commune informe les habitants qu'un changement de fournisseur / gestionnaire du service de l'eau potable est désormais effectif.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté d'assurer la continuité du service public tout en garantissant une gestion adaptée des réseaux et de la distribution de l'eau sur le territoire communal.

Les usagers continueront à bénéficier d'un service d'alimentation en eau dans les mêmes conditions de qualité et de sécurité. Les démarches administratives liées à cette transition seront progressivement mises en place et les habitants concernés recevront les informations utiles concernant la facturation, les contacts du service clientèle ainsi que les éventuelles modalités pratiques.

La municipalité invite les habitants à rester attentifs aux prochains courriers et informations communiqués par le nouveau gestionnaire.

Pour toute question complémentaire, les administrés peuvent se rapprocher de la mairie qui reste disponible pour les accompagner dans cette transition.



Réponses Arithmétique Certificat d'études

Rendez-vous ferroviaire: quand le train de Lyon part, le train parti de Paris roule depuis 1h45; il a parcouru $48\text{km} \times 1\frac{3}{4} = 84\text{ km}$. Distance qui sépare alors les 2 trains $= 512 - 84 = 428\text{ km}$. En 1h les 2 trains se rapprochent de $48\text{ km} + 32\text{ km} = 80\text{ km}$. La rencontre aura lieu au bout de $428/80 = 5\text{h}21$. Distance à Paris du point de rencontre $= 84\text{ km} + 48\text{ km} \times 428/80 = 340.8\text{ km}$.
Horaires de travail: durée de travail: $17\text{h} - 6\text{h}1/2 - 1\text{h}1/4 - 1/2 = 8\text{h } 3/4$ ou $35/4$. Gain journalier $= (3.6\text{ f} \times 35) / 4 = 31.5\text{ f}$

Concours Photos

Nous vous invitons à participer à un concours photos.

Le thème est **“Nos animaux nous surprennent!”**.

Ainsi, partagez- nous les photos de vos animaux de compagnie ou tout animal dans des situations humoristiques, poétiques, surprenantes...

Les photos devront être imprimées en format A4 ou A5 et déposées à la mairie avant le 15 décembre 2026.

Possibilité de faire des photos couleurs ou noir et blanc.

